



SELARL PROGEO CONSEILS

États financiers

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité des géomètres

8 BIS PLACE SAINT JACQUES - 44190 CLISSON

SIREN : 352072359

Comptes certifiés conformes par la Gérance

DocuSigned by:

12515EBB68434...

Signé par :
 Sébastien LEBŒUF
644B637F03FC4E6...

 **bakertilly**

États financiers

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)			31/12/2024 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	16 074,60	- 14 310,51	1 764,09	
Fonds commercial	255 001,54		255 001,54	217 329,54
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	104 274,49	- 74 123,93	30 150,56	42 709,40
Autres immobilisations corporelles	114 495,59	- 97 554,89	16 940,70	19 300,30
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	7 000,00		7 000,00	7 000,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 394,00		1 394,00	1 394,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	498 240,22	- 185 989,33	312 250,89	287 733,24
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production	236 581,00		236 581,00	222 896,00
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	112 687,52		112 687,52	73 865,46
Autres créances	20 928,81		20 928,81	13 068,52
Charges constatées d'avance	1 120,00		1 120,00	1 092,50
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	364 244,42		364 244,42	424 932,86
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	735 561,75		735 561,75	735 855,34
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)	1 233 801,97	- 185 989,33	1 047 812,64	1 023 588,58
(1) Dont à moins d'un an (brut)				1 394,00
(2) Dont à moins d'un an (brut)	134 736,33			88 026,48
Clause de réserve de propriété - Immobilisations				
Clause de réserve de propriété - Stocks				
Clause de réserve de propriété - Créances				

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
Total	Total	
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)	400 000,00	400 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	40 000,00	40 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	339 852,05	292 254,81
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	49 359,98	87 597,24
Acomptes sur dividendes		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	829 212,03	819 852,05
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (2)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	83 279,34	60 977,19
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 572,57	9 609,32
Dettes fiscales et sociales	114 748,59	118 027,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 200,91	15 122,61
Produits constatés d'avance	3 799,20	
TOTAL DES DETTES (III)	218 600,61	203 736,53
Ecart de conversion et différences d'évaluations - passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 047 812,64	1 023 588,58
(1) Dont versé	400 000,00	400 000,00
(2) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	167 860,18	184 568,03
(3) Dont emprunts participatifs		

Annexe

Principes généraux

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Dérogations

Dérogations aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas d'adapter et/ou de déroger aux principes généraux.

Principes généraux

Liste des principales méthodes retenues par l'entité

En gras : la méthode retenue par l'entité.	
Postes	Méthodes Comptables
Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	Inscription à l'actif comme frais d'établissement Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	Actif comme frais d'établissement Charges Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges. N/A
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de solutions informatiques en application des articles 212-3 et 611-3	Inscription à l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	Incorporation dans le coût d'entrée de l'actif Constataction en charges de l'exercice N/A
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	Evaluation au coût historique Evaluation par équivalence N/A
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP) Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO) N/A
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	Actif (Répartition sur la durée de l'emprunt) Constataction en charges de l'exercice N/A
Comptabilisation des subventions d'investissements en application de l'article 312-1	Capitaux propres (Etalement du produit sur plusieurs exercices) Prise en compte immédiatement en produit N/A
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	Provision (Méthode de référence définie à l'article 121-5) Informations dans l'annexe N/A

SELARL PROGEO CONSEILS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Postes

Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10

Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10

Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9

Reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme en application de l'article 622-2

Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12

Report/déport du change à terme en application de l'article 628-13

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Amortissement des fonds commerciaux sur 10 ans en application de l'article 214-3

Pour les petites entreprises définies à l'article L. 123-16 du code de commerce, utilisation des mesures de simplification : Utilisation de la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 214-13

Méthodes Comptables

Composant distinct de l'immobilisation
Provisions pour gros entretien

N/A

Linéaire
Au prorata des intérêts courus

N/A

Incorporation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production des actifs éligibles dans le coût de l'actif

Constatation en charges de l'exercice
N/A

Méthode à l'achèvement
Méthode à l'avancement

N/A

Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture
Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert

N/A

Étalé dans le compte de résultat
Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert

N/A

Oui
Non
N/A

Oui
Non
N/A

Principes généraux

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Changement de réglementation comptable

Les présents comptes ont été arrêtés en application du Plan Comptable Général, règlement ANC 2014-03 modifié notamment par le règlement ANC 2022-06. Cette 1ère application a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document.

Les reclassements de présentation des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne sont pas significatifs et ne justifient pas d'information particulière.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	17 680,60		1 769,00		3 375,00	16 074,60	
Fonds commercial	217 329,54		37 672,00			255 001,54	
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	235 010,14		39 441,00		3 375,00	271 076,14	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	100 424,49		4 050,00		200,00	104 274,49	
Autres immobilisations corporelles	107 316,59		7 179,00			114 495,59	
Installations générales, agencements, aménagements divers	26 822,45					26 822,45	
Matériel de transport	40 868,10		500,00			41 368,10	
Matériel de bureau et informatique, moblier	39 626,04		6 679,00			46 305,04	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	207 741,08		11 229,00		200,00	218 770,08	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	7 000,00					7 000,00	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 394,00					1 394,00	
Sous-total	8 394,00					8 394,00	
Total	451 145,22		50 670,00		3 575,00	498 240,22	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	17 680,60	4,91	3 375,00	14 310,51
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total	17 680,60	4,91	3 375,00	14 310,51
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	57 715,09	16 474,12	65,28	74 123,93
Autres immobilisations corporelles	88 016,29	9 538,60		97 554,89
Installations générales, agencements, aménagements divers	26 822,45			26 822,45
Matériel de transport	29 220,64	4 767,17		33 987,81
Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 973,20	4 771,43		36 744,63
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	145 731,38	26 012,72	65,28	171 678,82
Total	163 411,98	26 017,63	3 440,28	185 989,33
(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI				

Créances :

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 394,00		1 394,00
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2) (3)			
Autres immobilisations financières	1 394,00		1 394,00
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	134 736,33	134 736,33	
Créances clients	112 687,52	112 687,52	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	112 687,52	112 687,52	
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (4)			
Créances sociales			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales	14 549,55	14 549,55	
Impôts sur les bénéfices	13 149,00	13 149,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 400,55	1 400,55	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	6 379,26	6 379,26	
Groupes et associés (3)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	6 379,26	6 379,26	
Charges constatées d'avance	1 120,00	1 120,00	
Total des créances	136 130,33	134 736,33	1 394,00

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(3) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques

(4) Provision pour dépréciation antérieurement constituée

Précisions sur certains postes de l'actif**Charges constatées d'avance**

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	1 120,00		
Total	1 120,00		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000 € décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 10 €.

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
CAPITAUX PROPRES								
Capital social ou individuel	400 000,00							400 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport								
Ecarts de réévaluation								
Ecart d'équivalence								
Réserve légale	40 000,00							40 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves réglementées								
Autres réserves	292 254,81	47 597,24						339 852,05
Report à nouveau								
Autres répartitions		40 000,00						
Dividendes		40 000,00	40 000,00					
Résultat de l'exercice précédent restant à affecter								
Résultat de l'exercice	87 597,24	- 87 597,24				49 359,98		49 359,98
Acompte sur dividende								
Subventions								
d'investissement								
Provisions réglementées								
Total des capitaux propres	819 852,05	40 000,00	40 000,00			49 359,98		829 212,03
AUTRES FONDS PROPRES								
Produits des émissions de titres participatifs								
Avances conditionnées								
Droits du concédant								
Total autres fonds propres								

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	83 279,34	32 538,91	50 740,43	
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	83 279,34	32 538,91	50 740,43	
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	83 279,34	32 538,91	50 740,43	
Emprunts auprès des associés				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	10 572,57	10 572,57		
Fournisseurs et comptes rattachés	120 949,50	120 949,50		
AUTRES DETTES	78 991,40	78 991,40		
Dettes sociales				
Personnel et comptes rattachés	48 178,00	48 178,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 813,40	30 813,40		
Dettes fiscales	35 757,19	35 757,19		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	33 140,53	33 140,53		
Obligations cautionnées				
Contributions, impôts et taxes recouvrés pour le compte de l'Etat	424,00	424,00		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 192,66	2 192,66		
Autres	6 200,91	6 200,91		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et Associés (3)	6 200,91	6 200,91		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	3 799,20	3 799,20		
Total des dettes	218 600,61	167 860,18	50 740,43	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	55 000,00			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	32 697,85			
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	1 030,46			

Produits constatés d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	3 799,20		
Total	3 799,20		

Notes relatives au compte de résultat

Précisions relatives à certains éléments

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	1 615,39	1 605,09	10,30	0,64
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer	48 178,00	56 194,00	- 8 016,00	- 14,26
Organismes sociaux - Charges à payer	10 176,00	12 776,00	- 2 600,00	- 20,35
Etat - Charges à payer	1 438,66	811,92	626,74	77,19
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	61 408,05	71 387,01	- 9 978,96	- 13,98

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir				
Clients - Factures à établir				
Personnel - Produits à recevoir				
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités				
Produits à recevoir - Divers		500,00	- 500,00	- 100,00
Total		500,00	- 500,00	- 100,00

Informations relatives à l'effectif

Déclaration des effectifs

	Exercice N
Effectif moyen du personnel	10,00
Dont apprentis	1,00
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	

PROGEO CONSEILS
Société d'exercice libéral de Géomètres-Experts à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 8, Bis Place Saint Jacques - 44190 CLISSON
352 072 359 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de **49 359,98 euros** de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 49 359,98 euros

La somme de 40 000,00 euros

A titre de dividendes aux associés

Soit un euro par part sociale

Le solde, soit 9 359,98 euros

En totalité à l'augmentation du compte "Autres Réserves"

Qui s'élève ainsi à 349 212,03 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Acte sous signature électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil

Certifié Conforme
La Gérance

DocuSigned by:

12515EBBAB68434...

Signé par :
 Sébastien LEBŒUF
644B637F03FC4E6...